

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 24 juin 2011

Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 24 juin 2011, à 18h30, à la Mairie.

Présents : M. Mazard, Maire, M. Daniel, M. Aubry, Mme Veret, M. Nogues, Maires adjoints, M. Artus, M. Belfiore, Mme Boisgontier, Mme Darbeaud, M. Demeyère, M. Gragy, Mme Liéby, Mme Millet-Rousselet, M. Pilon, Mme Vieira, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme Anesa, Mme Atzori, M. Bœuf, M. Dorilleau, M. Foucault, M. Giraud, Mme Lança-Serpe, M. Laplanche, Mme Mary, Mme Massacrier, Mme Robert, Mme Torcol.

Pouvoirs : de Mme Anesa à Mme Millet-Rousselet, de Mme Atzori à Mme Boisgontier, de M. Bœuf à M. Daniel, de M. Dorilleau à Mme Véret, de M. Foucault à Mme Darbeaud, de M. Giraud à M. Artus, de Mme Mary à M. Pilon, de Mme Massacrier à M. Nogues, de Mme Robert à M. Mazard, de Mme Torcol à Mme Liéby.

Secrétaire de séance : Mme Vieira.

FINANCES COMMUNALES – COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2010

Le compte administratif de l'exercice 2010, est approuvé à l'unanimité :

	Fonctionnement	Investissement	Total réalisé	Reste à réaliser	Ensemble
Dépenses	3.188.001,83	747.803,04	3.935.804,87	1.260.300	5.196.104,87
Recettes	3.804.122,79	1.633.092,10	5.437.214,89	44.500	5.481.714,89
Résultat de clôture	616.120,96	885.289,06	1.501.410,02	- 1.215.800	285.610,02

L'excédent global de 285.610,02 € sera reporté en recette du budget supplémentaire 2011.

Le compte de gestion établi par le Trésorier, comptable de la Commune, présentant des résultats identiques, est aussi approuvé à l'unanimité.

SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Rapport sur la qualité et le prix de l'eau distribuée en 2010 :

Le Conseil donne acte au Maire de la présentation de son rapport annuel dont les principales données pour 2010 sont :

- une augmentation limitée de 1,4 % de la consommation d'eau par rapport à 2009,
- la très bonne qualité de l'eau tant sur le plan bactériologique que sur le plan physico-chimique,
- le prix de l'eau en augmentation de 3,80 % sur l'année,
- l'achèvement de l'enquête diagnostic menée par Veolia sur les branchements en plomb existant sur la Commune,
- le remplacement d'une trentaine de branchements en plomb.

Extension du réseau communal pour la desserte du hameau de Saveteux :

Au vu du dossier technique enfin mis au point, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser le raccordement du Hameau de Saveteux au réseau d'eau potable de la Commune et d'assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération estimée à 313.580 € par le bureau d'étude ATEVE Ingénierie.

L'aide financière attendue de l'Agence de l'Eau (50%) et du Conseil Général (25%) sera complétée par un emprunt de 78.395 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011 du Service de l'Eau. Le Maire est autorisé à signer le marché de travaux qui sera passé selon une procédure adaptée.

Le Conseil Municipal accepte l'offre de concours de 71.620 € proposée par la SA Saveteux Participation, propriétaire du hameau, à titre de participation au financement de l'opération ; elle s'engage à verser cette somme à la Commune sous forme de remboursement des annuités de l'emprunt complémentaire prévu.

DOMAINE DU CHATEAU DES DAMES – PROJET DE CONVENTION D'ECHANGE DE SERVICES

Le Conseil Municipal reporte sa décision d'approuver le projet de convention d'échange de services à intervenir entre la Commune et la copropriété du Domaine du Château des Dames, en raison d'une position de blocage de la copropriété sur la durée de la convention.

Le projet de convention prévoyait la prise en charge par la Commune de l'entretien des chaussées et du réseau d'éclairage public ainsi que les frais d'électricité en échange de l'utilisation du réseau d'eau de la copropriété pour l'alimentation de toute la Commune.

URBANISME OPERATIONNEL – PROJET URBAIN PARTENARIAL – REALISATION D'UN LOTISSEMENT COMMUNAL CHEMIN DES COURANCES

Convention de « Projet Urbain Partenarial » :

L'urbanisation de la nouvelle zone UBb du PLU implique la réalisation préalable par la Commune des équipements publics nécessaires : extension des réseaux et aménagements de voirie.

Il est décidé à l'unanimité de conclure une « convention de projet urbain partenarial » avec les aménageurs concernés, la société Capelli pour un lotissement de 12 lots et la Commune pour un lotissement de 5 lots, afin de recueillir leur participation financière au prorata du nombre de lots créés ; le Maire est autorisé à signer cette convention.

L'estimation du coût de l'opération (voirie, assainissement, télécom, défense incendie, électricité basse tension, éclairage public, maîtrise d'œuvre) s'élevant à 125.069 € HT, la participation de la Commune est fixée à 36.785 € HT (5/12^{ème}) et celle de la société Capelli à 88.284 € HT (7/12^{ème}).

Lotissement communal des Courances :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la réalisation du lotissement dit des Courances sur le terrain communal de 3.014 m², cadastré AC 191, divisé en 5 lots à bâtir.

Budget annexe :

La réalisation du lotissement implique l'établissement d'un budget annexe assujéti à la TVA comportant l'intégralité des dépenses (équipements publics et raccordements des lots) et des recettes (vente des lots et participation Capelli) de l'opération.

Le projet de budget s'élevant à 631.678 € HT en dépenses et recettes est adopté à l'unanimité.

Prix et conditions de vente des terrains :

Le prix de vente des lots est arrêté comme suit :

	Superficie	Terrain	Branch.	Total HT	Total TTC
Lot 1	622 m ²	106.362	5.600	111.962	133.906
Lot 2	597 m ²	102.087	5.600	107.687	128.793
Lot 3	688 m ²	117.648	5.600	123.248	147.404
Lot 4	566 m ²	96.786	5.600	102.386	122.453
Lot 5	541 m ²	92.511	5.600	98.111	117.340
Total	3.014 m ²	515.394	28.000	543.394	649.896

Le Conseil Municipal dit que les acquéreurs prioritaires sont les membres du personnel communal et les jeunes couples de la Commune ou ceux dont les parents y sont domiciliés (en cas de candidatures multiples pour un même terrain, il sera procédé par tirage au sort).

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Service d'accueil parents-enfants « les P'tits Choux » : l'agrément du service va être demandé à la CAF de Seine et Marne dans le but d'obtenir des subventions de fonctionnement tant de la CAF que du Conseil Général. La commission de coordination de la vie sociale est chargée d'étudier la possibilité de créer un emploi à temps partiel pour répondre à l'augmentation de la fréquentation et permettre l'extension des horaires d'ouverture.

Vente de terrain à la SETA : l'acheteur du terrain ayant changé de raison sociale, la délibération du 18 juin 2010 qui a autorisé la vente est modifiée en conséquence.

Sorties scolaires : les subventions suivantes sont attribuées à l'unanimité aux coopératives scolaires pour le financement de sorties éducatives :

- Ecole maternelle des Grands Bois : visite de « la Fabuloserie » dans l'Yonne, le 16 mai 2011 : 100 €, visite du parc animalier de Souppes-sur-Loing, le 24 juin : 130 € ;
- Ecole primaire des Grands Jardins : six demi-journées d'animation dans le cadre du « projet eau », du 6 au 9 juin : 1200 €.

INFORMATIONS DU MAIRE

Maison de retraite : le Maire donne lecture de sa réponse au courrier du directeur de l'hôpital de Montereau au sujet du projet de reconstruction de la Maison de retraite du Châtelet. Le Maire rappelle, notamment, que la valeur du terrain proposé par la Commune est celle de l'estimation de France Domaine.

Magasin Leclerc : les travaux doivent démarrer bientôt. Les candidatures pour l'ouverture de commerces dans le hall du magasin sont en cours d'examen. Le Pôle Emploi est chargé de recueillir les demandes d'emploi.

Chemins de randonnée : le Maire fait savoir que les chemins de randonnée doivent obligatoirement appartenir à la Commune pour être inscrits au plan départemental des itinéraires de randonnée. Un propriétaire n'ayant pas répondu à la proposition du Maire de céder un tronçon de chemin à la Commune, il est évoqué la possibilité d'entreprendre une procédure de déclaration d'utilité publique en vue de l'expropriation.

Fête de la Musique : le Maire adresse ses félicitations à la commission chargée de l'animation et à tous les intervenants pour la réussite de la Fête de la Musique.

AGENDA

Le Maire rappelle les prochaines manifestations dans la Commune :

- dimanche : tournoi de foot au stade ;
- mardi 28 juin : obsèques du Maire de Valence, M. Poulain, à 10h30, à l'Eglise de Valence ;
- vendredi 1^{er} juillet : « Vendredi'Zik » à la Bergerie ;
- samedi 9 juillet : 2^{ème} festival de « jazz au château » organisé par la commission animation ;
- jeudi 14 juillet : apéritif citoyen musical et dansant dans le parc du château ;
- samedi 23 juillet : fête foraine de la Ste Madeleine et feu d'artifice dans le parc Ste Reine ;
- mercredi 24 août : don du sang, de 15 à 20h salle Robillard ;
- dimanche 28 août : cérémonies commémoratives de la Libération, vin d'honneur à Sivry ;
- lundi 5 septembre : rentrée des classes ;
- samedi 17 septembre : Marché Briard (le Brie reçoit la Bretagne), Forum des associations et troc de livres à la Médiathèque ;

Le Maire lève la séance à 21h.

A l'issue de la réunion, il est procédé au tirage au sort sur la liste électorale des candidats au jury criminel pour 2012.

Signé : Patricia Vieira.